



## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

### **Projet pilote retenu dans le cadre de l'appel à projets "Accompagnement à l'autonomie en santé"**

- arrêté du 28 novembre 2016, en application de l'article 92 -

## **OCEAN INDIEN**

**Titre du projet : Projet expérimental pour l'autonomie en santé de Sid'Aventure**

**Structure porteuse : Association Sid'Aventure**

Le concept de Maison de vie ne fait pas partie à l'heure actuelle des structures classées parmi les établissements médico-sociaux. Le projet suivant tend à démontrer l'utilité et de la pertinence de la Maison de vie de Sid'Aventure dans l'accompagnement à l'autonomie des personnes porteuses de maladies chroniques et en situation d'isolement ou de rupture socio-familiale du fait de leurs maladies et/ou de leurs pratiques à risque. Les résultats du suivi de cohorte effectué pendant les 5 ans permettront d'apporter des données objectives quant à l'impact sur l'autonomie en santé du programme innovant proposé par la Maison de vie. Il s'agit d'impliquer le patient à la co-construction et la mise en œuvre d'un programme s'appuyant sur des prestations diversifiées et cela dans une dimension d'empowerment (encapacitation). L'objectif étant pour le patient d'atteindre une autonomie en santé. Ce dispositif sera accessible aux personnes porteuses de maladies chroniques (hébergés ou non par l'association) et notamment les personnes vivant avec le VIH, un cancer et la maladie de Parkinson. Les documents d'informations à destination des patients et les demandes de consentement pour le suivi de cohorte seront diffusés dès le démarrage du projet. Des prestations pour un accompagnement à l'autonomie en santé et l'amélioration de la qualité de vie seront proposées aux 50 patients prévisionnels (25 nouveaux patients et 25 patients actuels de la Maison de vie connus et suivis en lien avec le CHU Sud Réunion, les médecins traitants de ville et les autres dispositifs d'accompagnement). L'accompagnement à l'autonomie en santé proposé repose sur 3 domaines d'accompagnement à savoir : l'éducation à la santé, l'accompagnement psychosocial et l'acquisition des compétences en e-santé. La création d'un Living Lab conjointement au programme d'éducation à la santé permettra de valoriser les acquis de ce programme et d'impliquer encore davantage les patients et notamment les patients experts qui deviendront patients testeurs. Le projet est innovant car aucun dispositif actuel ne comprend ces dimensions à la Réunion. Le projet comprend :

#### **I. Un programme d'éducation à la santé et de soutien social :**

Elaboration d'un programme d'éducation thérapeutique à destination des patients porteurs du VIH, de cancers et de la maladie de Parkinson. Accompagnement par un patient expert. Infirmier coordonnateur en charge de la mise en œuvre de 7 séances d'éducation à la santé se basant sur les concepts de l'éducation thérapeutique et du patient expert (programme d'éducation thérapeutique intégrant des patients experts en cours d'élaboration). Accès à un jardin thérapeutique et potager communautaire. Repas et petits-déjeuners communautaires. Séances hebdomadaires d'activité physique adaptées au profil des patients. Atelier culinaire et diététique. Ateliers de littératie en santé : Accompagnement aux dispositifs d'aide à l'apprentissage de la lecture, écriture, calcul de base avec une médiation par des supports liés à la santé. Visites à domicile comprenant une évaluation des besoins d'adaptation du logement par un ergothérapeute. Accompagnement psychologique (consultations individuelles et groupes de parole) par un psychologue clinicien. Il s'agit de développer dans une perspective dynamique de réduction de la fracture numérique un programme d'accompagnement de cyber santé. Il s'agit d'aider les personnes et leur entourage à utiliser les outils numériques. Il s'agit également d'impliquer dans l'OIS tourné vers les maladies chroniques dont le but est d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie des patients souffrant de ces maladies, avec l'aide des nouvelles technologies.

Une identification des besoins sociaux est réalisée par des travailleurs sociaux pour la mise à jour des droits l'accès aux droits et l'accès au logement, le rétablissement des droits. Le renforcement des compétences d'estime de soi est intégré dans les objectifs du programme. Les deux sont liés car c'est en ayant confiance en elle que la personne peut procéder à la régularisation de sa situation sociale. L'accompagnement social classique ne rend pas la personne autonome ainsi la participation du patient dans par la co-construction est indispensable. Des supports comme des ateliers de socialisation pour lutter contre l'isolement social trouvent leur place dans ce programme ainsi qu'une éducation à l'autonomie domestique par une AVS. Un suivi de cohorte sera réalisé pendant 5 ans et piloté par un groupe de recherche.

## **II. Living Lab :**

Il s'agira également de créer puis de mettre en œuvre un Living Lab. (« Laboratoire d'innovation ouverte). Le living lab place le patient au cœur du dispositif afin de concevoir et de développer des produits et/ou des services innovants répondant aux attentes et besoins de société. Ainsi la pertinence du service ou produit créé est plus importante une fois que le besoin a été très précisément défini grâce à la participation du patient, et que ce dernier a également été impliqué dans les phases de conception et de test.